

## **Optimiser la gestion et réduire le coût de ses déchets :**

### **L'Anap donne les clés pour répondre aux défis !**

- ▶ Réduire et mieux valoriser les déchets en établissement est un objectif prioritaire de la planification écologique du système de santé.
- ▶ A l'occasion de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD), l'Anap lance une plateforme en ligne pour accompagner les établissements sanitaires et médico-sociaux dans le pilotage des filières de traitement de déchets.
- ▶ Les ressources mises à disposition permettent notamment de cartographier ses filières, maîtriser le cadre réglementaire et financer le traitement de certains déchets.

#### **Le défi de la gestion des déchets dans les établissements sanitaires et médico-sociaux**

« Chaque année, le secteur sanitaire et médico-social produit 700 000 tonnes de déchets. Pour les établissements, la gestion des déchets relève parfois du parcours du combattant, car elle implique de nombreux défis logistiques, réglementaires et financiers. Alors que c'est un levier stratégique, écologique et économique ! L'objectif de l'Anap est d'accompagner de façon pratique et opérationnelle les établissements et ainsi de répondre à des enjeux de transformation écologique. » affirme Emeline Flinois, directrice générale adjointe de l'Anap.

Dans le cadre de la Feuille de route pour la planification écologique du système de santé, l'Anap met en ligne une plateforme qui guide les professionnels dans la gestion des déchets autour de 8 étapes. La conduite du changement, l'évolution des organisations, les priorités à définir, les financements disponibles ... chaque étape propose des ressources pratiques pour développer ses filières et optimiser la gestion de ses déchets.

#### **Poser les bases, prioriser et piloter ses filières pour une gestion efficace des déchets**

Les déchets les moins polluants sont ceux que l'on ne produit pas. L'Anap propose donc une infographie des « 20 actions gagnantes » pour réduire durablement ses déchets, que chacun peut s'appropriier au quotidien et qui peut être affichée directement dans les services.

Grâce à la nouvelle plateforme, les établissements ont accès à un document de suivi, sous forme de checklist, pour évaluer et suivre en un clin d'œil leur plan d'action.

L'Anap propose également un inventaire des filières de tri par priorité autour de deux grands axes : la priorité des filières et la quantité de déchets à gérer. Une vingtaine de fiches pratiques accompagnent cette

« cartographie » et proposent pour chaque filière des informations pratiques : obligations réglementaires, informations sur la collecte, stockage et traitement des déchets. Ces ressources permettent de faciliter le traitement et le suivi des déchets produits, et ainsi limiter les coûts associés.

Des ressources sur les leviers d'économies circulaires et la mise en place de filières gratuites grâce aux éco-organismes sont également accessibles sur la plateforme.

Toujours sur le volet financier, l'Anap a lancé une plateforme des subventions écologiques qui regroupe les 100 moyens de financement en lien avec la transition écologique, dont une partie consacrée au financement de la gestion des déchets.

Enfin, l'Anap valorise les retours d'expériences et partage de nombreuses initiatives innovantes liées à la gestion des déchets. Des témoignages inspirants sont accessibles sur la plateforme nationale des bonnes pratiques organisationnelles.

La plateforme et ses ressources seront amenées à évoluer avec la mise en ligne de nouveaux outils en 2025.

- ▶ **Consulter la plateforme :** [Piloter ses filières déchets \(anap.fr\)](#)

#### **Les ressources de l'Anap associées :**

- ▶ [Plateforme des subventions pour vos projets écologiques \(anap.fr\)](#)
- ▶ [Transition écologique : tout savoir pour financer ses projets et faire des économies \(anap.fr\)](#)
- ▶ [Plateforme nationale des bonnes pratiques organisationnelles \(anap.fr\)](#)
- ▶ [Développement durable : tout savoir sur le cadre réglementaire \(anap.fr\)](#) (webinaires et fiches pratiques)

---

#### **À propos de l'Anap**

L'Agence nationale de la performance sanitaire et médico-sociale est une agence publique de conseil et d'expertise qui agit avec et pour les professionnels des établissements sanitaires et médico-sociaux. Depuis 2009, elle a pour mission de soutenir, d'outiller et d'accompagner les établissements dans l'amélioration de leur performance sous toutes ses dimensions. Pour la mener à bien, l'Anap propose une offre d'accompagnement globale : diffusion de contenus opérationnels, organisation et animation de la mise en réseau et intervention sur le terrain.

**Contact presse :** [communication@anap.fr](mailto:communication@anap.fr) | +33 6 11 19 45 33